

# ● TRAVAUX EN VILLE



## Circulation et stationnement modifiés

Du 10 au 16 juillet 2017

### [Centre-ville]

- **Rue de Lancrel**

**[partie comprise entre le carrefour du boulevard Mézeray et la limite de commune de Damigny]**

*Nature des travaux : réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées par la société Sade DR Normandie*

La circulation sera interdite, sauf riverains, et localement déviée jusqu'au lundi 31 juillet. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

**[partie comprise entre la rue Saint Isige et le boulevard Mézeray]**

*Nature des travaux : branchements d'eau par la société Eaux de Normandie*

La circulation sera interdite, sauf riverains, et localement déviée jusqu'au jeudi 13 juillet. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Chemin des Châtelets**

**[au niveau du n°21, résidence Althéa]**

*Nature des travaux : déchargement de matériaux par la société Belliard*

La chaussée sera rétrécie et le stationnement interdit aux abords du chantier jusqu'au jeudi 13 juillet.

- **Rue de la Poterne [partie comprise entre le n°13 et le porche de la basilique]**

*Nature des travaux : aménagement du parc urbain de la Providence par la société Bouygues Construction*

La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 29 septembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue du Pont Neuf [au niveau du n°9]**

*Nature des travaux : suppression d'un branchement de gaz par la société Elitel Réseaux*

La chaussée sera rétrécie jusqu'au mercredi 12 juillet. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Passage Cazault**

*Nature des travaux : branchement électrique par la société Sogetra*

La circulation sera interdite du lundi 10 au mercredi 12 juillet. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Gare SNCF**

*Nature des travaux : extension d'une alimentation électrique par la société Elitel réseaux*

La chaussée sera rétrécie rue Denis Papin [partie comprise entre le boulevard Lenoir Dufresne et la rue Odolant Desnos] et place de la Résistance jusqu'au mercredi 12 juillet. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Place du Champ du Roi [carrefour place du Champ du Roi/rue du Gué de Gesnes]**

*Nature des travaux : tranchée pour le réseau de vidéo et d'éclairage par la société Eurovia*

La chaussée sera rétrécie du lundi 10 au vendredi 14 juillet avec mise en place d'un alternat par feux. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Place du Champ du Roi [partie comprise entre la rue du Gué de Gesnes et la rue Noblesse]**

*Nature des travaux : aménagement par la société Eurovia*

La circulation sera interdite du lundi 10 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> septembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

# ● TRAVAUX EN VILLE



- **Rue de la Fuie des Vignes [partie comprise entre la rue du Docteur Becqembois et la rue du Docteur Bailleul]**

*Déménagement*

La circulation sera interdite le samedi 15 juillet de 7 h 30 à 18 h avec mise en place d'un itinéraire de déviation. Le stationnement sera également interdit aux abords.

## [Courteille]

- **Place du Point du Jour et rue Pierre et Marie Curie [partie comprise entre le n°21 et la place du Point du Jour]**

*Nature des travaux : renouvellement du réseau basse tension par les sociétés Enedis et Sogetra*

La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat manuel jusqu'au mercredi 2 août. La circulation sera interdite place du Point du Jour entre les n°2 et 14. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

## [Quartier Ouest]

- **Rue de Guéramé [partie comprise entre les n°62 et 64]**

*Nature des travaux : déploiement de la fibre optique par la société Scoplec*

La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat par feux du lundi 10 au vendredi 21 juillet. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

\*\*\*\*\*

### Taille d'arbres par la société Julien et Legault – Diverses rues

Le stationnement et la circulation sur les pistes cyclables seront interdits jusqu'au lundi 31 juillet de 6 h 30 à 18 h sur les voies suivantes : boulevard de la République, avenue du Général Leclerc, avenue Kennedy, boulevard Duchamp, rue de Fresnay, place Marguerite de Lorraine, square Lucchesi, avenue de Quakenbrück.

### Nouveau réseau de chaleur (opération n°18 du "31, Le Grand Projet")

La circulation sera interdite rue Anne-Marie Javouhey [partie comprise entre la rue Lallemand et la rue de Lancrel] du lundi 10 juillet au mardi 8 août avec mise en place d'un itinéraire de déviation. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

### Opération de mise en place de leds sur l'éclairage public

La chaussée sera rétrécie et le stationnement perturbé avenue du Général Leclerc jusqu'au vendredi 28 juillet.

### Dépose de câbles par la société Scopelec – Diverses rues

La circulation et le stationnement seront perturbés du lundi 10 au vendredi 21 juillet.

### Course cycliste "Le Signal d'Écouves"

La circulation sera interdite et le stationnement perturbé du samedi 15 juillet à 19 h au dimanche 16 juillet de 19 h 30 à 18 h 30 sur les voies suivantes : rue de Bretagne, boulevard Colbert, rue de Lancrel, Chemin des Planches et rue Mazeline (sauf participants à la course).

Informations à retrouver sur [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr) rubrique *Travaux en Ville*